



[Traduction]

Le 5 mars 2010

Monsieur Michael Horgan
Sous-ministre, Finances
Ministère des Finances,
140, rue O'Connor
Ottawa (Ontario)
K1A 0G5

Objet : Demande d'information 026 du DPB

Monsieur,

Pour faire suite à votre lettre du [8 décembre 2009](#), je voudrais réitérer la requête que j'ai présentée plus tôt au sujet des données que détient le ministère des Finances en ce qui concerne la modification de la *Loi de l'impôt sur le revenu* en vue de la création d'une exemption fiscale pour les laissez-passer de transport en commun fournis par les employeurs (ma première demande est [annexée](#)).

À titre d'information, je joins une copie d'un article de la *Revue fiscale canadienne* qui parle précisément des données déjà publiées en vertu du processus d'accès à l'information de votre ministère (voir les notes en bas de page 54, 63, 64 et 65 [\[ci-jointes\]](#)). Je crois que ces notes sont pertinentes au regard de ma première demande et nous aideraient à préparer des estimations de coûts pour le projet de loi présenté au Parlement.

Conformément aux dispositions sur l'accès à l'information prévues au paragraphe 79.3(1) de la *Loi sur le Parlement du Canada*, j'ose espérer que le ministère des Finances est disposé à offrir au directeur parlementaire du budget le même degré de transparence que celui qu'il offre au public.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à la présente. Si vous avez besoin de précisions sur cette affaire, n'hésitez pas à nous le faire savoir.

Recevez, Monsieur, mes plus cordiales salutations.

Le directeur parlementaire du budget,

[signature]

Kevin Page
Courriel : PageK@parl.gc.ca

p. j. (2)

c. c. Rick Stewart, secrétaire adjoint du Cabinet, Bureau du Conseil privé, Secrétariat de liaison de politique macroéconomique



Demande d'information du DPB

1) Numéro de la demande	026
2) Personne-ressource au bureau du DPB	Jason Jacques (613-995-3315 ou jacquj@parl.gc.ca)
3) Type de demande	Ponctuelle
4) Objectif du DPB	Préparer une estimation de coût à l'intention d'un parlementaire
5) Volet concerné du mandat du DPB	Le DPB est mandaté pour préparer des estimations de coûts à la demande des parlementaires.
6) Renseignements et données demandés	Données concernant un projet de loi qui vise à créer une exemption fiscale pour les laissez-passer de transport en commun fournis par les employeurs
7) Priorité	Normale
8) Date de présentation de la demande	5 mars 2010
9) Date de livraison demandée	17 mars 2010